

Le coaching d'équipes

Mobiliser l'énergie du collectif

QU'EST-CE QUE LE COACHING D'ÉQUIPES ?

Le coaching d'équipes s'adresse à des équipes commerciales, des équipes projet ou toutes équipes fonctionnelles d'un même site ou localisées sur des sites différents.

Il a pour but de développer la capacité à travailler ensemble, accroître la performance collective, renforcer la cohésion, les relations interpersonnelles, le sentiment d'appartenance ou encore la solidarité.

Il permet aux équipes de co-crée, de challenger leurs modes de fonctionnements habituels et de prendre conscience de leurs points forts et de leurs points d'amélioration, de clarifier les rôles, les missions, et les responsabilités de chacun.

Ce coaching d'équipes est systémique, orienté solutions, c'est-à-dire qu'il prend en compte l'ensemble des paramètres, des acteurs externes et internes de l'entreprise et du groupe pour aller vers des résultats opérationnels et tangibles. La personnalité des membres des équipes est également prise en compte dans la construction d'une identité globale, alignée sur des objectifs communs et une vision partagée.

LES BÉNÉFICES DU COACHING D'ÉQUIPES :

- + Développer la performance collective
- + Renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance
- + Libérer le potentiel créatif
- + Faciliter les processus collectifs de réflexion
- + Établir des plans d'actions
- + Créer un alignement sur la vision et les objectifs
- + Développer la confiance
- + Responsabiliser et impliquer chaque membre
- + Développer un leadership partagé

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Cadrage avec le prescripteur du coaching (manager, DRH...) et échanges sur les objectifs à atteindre et les enjeux
2. Présentation d'une méthodologie adaptée, des outils et des livrables
3. Si nécessaire, réalisation d'un diagnostic (entretiens, supervision de réunion...)
4. Validation du parcours de coaching d'équipe avec le prescripteur
5. Réalisation des séances collectives de coaching
6. Analyse des résultats après chaque séance
7. Si nécessaire débriefing avec un comité de pilotage
8. Présentation par l'équipe des progrès réalisés, des livrables, des plans d'actions, des prochaines étapes
9. Réalisation d'une séance sur le retour d'expériences quelques semaines après

LES PLUS DU CABINET PROPULSE

- Une équipe de coachs et de formateurs expérimentés
- Un accompagnement professionnel sur mesure adapté à votre équipe, vos objectifs, votre culture et votre histoire
- Une culture de l'excellence et de la réussite au service de nos clients depuis 2008
- Des méthodes éprouvées
- Une large boîte à outils pour tous les collaborateurs de l'entreprise
- Des coachs d'équipes, certifiés par l'ICF (International Coaching Fédération) et l'EMCC (European Mentoring and Coaching Council)

CHIFFRES CLÉS



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES

Selon le CNDC (Centre National du Coaching)

Au sein des entreprises accompagnées, il a été constaté une amélioration

de **70%** après un coaching d'équipes.

Selon CSMC (Coaching et Solutions en Management et Communication)

Le processus de coaching s'étale sur une période de **6 à 12** mois, en fonction du contexte et des objectifs de progrès.

Coaching & Formation - Orientation & Mobilité - Evaluation & Audit

Cabinet PROPULSE, 30 Bd Heurteloup - Immeuble Transparence - 37000 TOURS - Tél. 02 47 61 61 61

SARL au capital de 133 980 € - SIRET 509 658 795 00026 - APE 7022Z - TVA intra FR26 509 658 795